



CA du Pays Basque (Siren : 200067106)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bayonne
Arrondissement	Bayonne
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-René ETCHEGARAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	15 Avenue Foch
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64100 Bayonne
Téléphone	05 59 44 72 72
Fax	
Courriel	cabinetpresident@agglo-bab.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	330 533
-----------------------------	---------

Densité moyenne

110,25

Périmètre

Nombre total de communes membres : 158

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
64	Ahaxe-Alciette-Bascassan (216400085)	272
64	Ahetze (216400093)	2 081
64	Aïcirits-Camou-Suhast (216400101)	710
64	Aincille (216400119)	120
64	Ainharp (216400127)	135
64	Ainhice-Mongelos (216400135)	174
64	Ainhoa (216400143)	675
64	Alçay-Alçabéhéty-Sunharette (216400150)	210
64	Aldudes (216400168)	328
64	Alos-Sibas-Abense (216400176)	327
64	Amendeuix-Oneix (216400184)	468
64	Amorots-Succos (216400192)	231
64	Anglet (216400242)	42 228
64	Anhau (216400267)	389
64	Arancou (216405878)	181
64	Arbérats-Sillègue (216400341)	327
64	Arbonne (216400358)	2 410
64	Arbouet-Sussaute (216400366)	318
64	Arcangues (216400382)	3 526
64	Arhansus (216400457)	70
64	Armendarits (216400465)	393
64	Arnéguy (216400473)	239
64	Aroue-Ithorots-Olhaiby (216400499)	239
64	Arrast-Larrebieu (216400507)	96
64	Arraute-Charritte (216400515)	430
64	Ascain (216400655)	4 551
64	Ascarat (216400663)	348
64	Aussurucq (216400812)	239
64	Ayherre (216400861)	1 166
64	Banca (216400929)	352
64	Barcus (216400937)	640
64	Bardos (216400945)	1 910
64	Bassussarry (216401000)	3 399
64	Bayonne (216401026)	54 029
64	Béguios (216401059)	278
64	Béhasque-Lapiste (216401067)	518
64	Béhorléguy (216401075)	75
64	Bergouey-Viellenave (216401133)	124
64	Berrogain-Laruns (216401158)	227
64	Beyrie-sur-Joyeuse (216401208)	548

64	Biarritz (216401224)	26 435
64	Bidache (216401232)	1 369
64	Bidarray (216401240)	676
64	Bidart (216401257)	7 585
64	Biriatou (216401307)	1 237
64	Bonloc (216401349)	374
64	Boucau (216401406)	8 969
64	Brisous (216401471)	2 925
64	Bunus (216401505)	134
64	Bussunarits-Sarrasquette (216401547)	211
64	Bustince-Iriberry (216401554)	107
64	Cambo-les-Bains (216401604)	6 772
64	Came (216401612)	1 040
64	Camou-Cihigue (216401620)	105
64	Caro (216401661)	190
64	Charritte-de-Bas (216401877)	255
64	Chéraute (216401885)	1 206
64	Ciboure (216401893)	6 162
64	Domezain-Berraute (216402024)	481
64	Espelette (216402131)	2 090
64	Espès-Undurein (216402149)	504
64	Estérençuby (216402180)	315
64	Etcharry (216402214)	186
64	Etchebar (216402222)	74
64	Gabat (216402289)	282
64	Gamarthe (216402297)	132
64	Garindein (216402313)	481
64	Garris (216402354)	314
64	Gotein-Libarrenx (216402479)	485
64	Guéthary (216402495)	1 360
64	Guiche (216402503)	1 060
64	Halsou (216402552)	637
64	Hasparren (216402560)	7 835
64	Haux (216402586)	85
64	Hélette (216402594)	765
64	Hendaye (216402602)	18 254
64	Hosta (216402651)	99
64	Ibarrolle (216402677)	73
64	Idaux-Mendy (216402685)	280
64	Iholdy (216402719)	557
64	Illharre (216402727)	149
64	Irissarry (216402735)	943
64	Irouléguy (216402743)	371
64	Ispoure (216402750)	688
64	Isturits (216402776)	550
64	Itxassou (216402792)	2 225
64	Jatxou (216402826)	1 280
64	Jaxu (216402834)	207

64	Juxue (216402859)	209
64	La Bastide-Clairence (216402891)	999
64	Labets-Biscay (216402941)	151
64	Lacarre (216402974)	182
64	Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut (216402982)	126
64	Laguinge-Restoue (216403030)	160
64	Lahonce (216403048)	2 740
64	Lantabat (216403139)	283
64	Larceveau-Arros-Cibits (216403147)	448
64	Larrau (216403162)	194
64	Larressore (216403170)	2 177
64	Larribar-Sorhapuru (216403196)	187
64	Lasse (216403220)	342
64	Lecumberry (216403279)	178
64	L'Hôpital-Saint-Blaise (216402644)	59
64	Lichans-Sunhar (216403402)	86
64	Lichos (216403410)	138
64	Licq-Athérey (216403428)	203
64	Lohitzun-Oyhercq (216403451)	202
64	Louhossoa (216403501)	876
64	Luxe-Sumberraute (216403626)	438
64	Macaye (216403642)	608
64	Masparraute (216403683)	269
64	Mauléon-Licharre (216403717)	3 189
64	Méharin (216403758)	288
64	Mendionde (216403774)	868
64	Menditte (216403782)	332
64	Mendive (216403790)	157
64	Moncayolle-Larroy-Mendibieu (216403915)	304
64	Montory (216404046)	317
64	Mouguerre (216404079)	5 443
64	Musculdy (216404111)	236
64	Ordiarp (216404244)	556
64	Orègue (216404251)	514
64	Orsanco (216404293)	109
64	Ossas-Suhare (216404327)	88
64	Osserain-Rivareyte (216404350)	229
64	Ossès (216404368)	875
64	Ostabat-Asme (216404376)	220
64	Pagolle (216404418)	266
64	Roquiague (216404681)	124
64	Sainte-Engrâce (216404756)	184
64	Saint-Esteben (216404764)	440
64	Saint-Étienne-de-Baigorry (216404772)	1 550
64	Saint-Jean-de-Luz (216404830)	15 007
64	Saint-Jean-le-Vieux (216404848)	871
64	Saint-Jean-Pied-de-Port (216404855)	1 797
64	Saint-Just-Ibarre (216404871)	204

64	Saint-Martin-d'Arberoue (216404897)	354
64	Saint-Martin-d'Arrossa (216404905)	560
64	Saint-Michel (216404921)	296
64	Saint-Palais (216404939)	2 133
64	Saint-Pée-sur-Nivelle (216404954)	7 361
64	Saint-Pierre-d'Irube (216404962)	5 923
64	Sames (216405027)	730
64	Sare (216405043)	2 758
64	Sauguis-Saint-Étienne (216405092)	174
64	Souraide (216405274)	1 537
64	Suhescun (216405282)	172
64	Tardets-Sorholus (216405332)	582
64	Trois-Villes (216405373)	136
64	Uhart-Cize (216405381)	820
64	Uhart-Mixe (216405399)	220
64	Urcuit (216405407)	2 992
64	Urepel (216405431)	281
64	Urrugne (216405456)	10 704
64	Urt (216405464)	2 390
64	Ustaritz (216405472)	7 755
64	Villefranque (216405589)	2 973
64	Viodos-Abense-de-Bas (216405597)	764

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)	
- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.	
Environnement et cadre de vie	
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence EAU sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Assainissement collectif	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Assainissement non collectif	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Lutte contre les nuisances sonores	
- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.	
- Lutte contre la pollution de l'air	
- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.	

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA) et au SM de l'Aygas (40)</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA) et au SM de l'Aygas (40)</i>
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA)</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Transfert de la compétence au syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents (SIGOM) et au syndicat mixte de l'Adour Maritime et des affluents (SMAMA) et au SM de l'Aygas (40)</i>
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales <i>- Etudes agro-environnementales. - Elaboration d'une charte patrimoniale et paysagère. - Lutte contre la pollution : prévention et identification des pollutions d'origines domestique, agricole ou encore industrielle. - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et de la qualité des milieux aquatiques, estuariens et littoraux (dont la qualité des eaux de baignade). - Animation et concertation dans le domaine de la gestion de l'eau : portage de stratégies et d'outils de gestion intégrée (SAGES, NATURA 2000, stratégie de gestion des risques côtiers et d'inondation, PAPI...)</i>
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>- Réalisation et exploitation d'un crématorium.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale <i>- Identification au niveau local du plan départemental d'accueil des personnes âgées (maisons de retraite non médicalisées). - Fonctionnement des points d'accueil de jour. - Animation de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées. - Soutien financier aux associations gérant le local des jeunes et le portage de repas aux personnes âgées. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "action sociale d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
- Maisons de santé pluridisciplinaires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ; mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>- Bibliothèque, médiathèque. - - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".</i>

- Activités péri-scolaires

- Soutien d'activités dans le cadre de l'enseignement maternel et primaire. - Mise en place et fonctionnement du service de restauration scolaire communautaire à Bidache.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Spectacles vivants (mobilisation de crédits de fonctionnement pour le développement des activités suivantes) : diffusion saison tout public et cadre scolaire (de la crèche au lycée), soutien à la création de spectacles, développement d'une politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des domaines de la culture, ingénierie en matière de développement de projets culturels et artistiques (pour communes et associations), aides aux musiques actuelles, aides aux porteurs de projets autour de "la Voix et le Chant Chorale Basque". - Politique linguistique : étude et mise en oeuvre d'une politique linguistique communautaire, développement de l'utilisation de la langue basque et appui aux communes et structures intercommunales, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) développement d'actions pour l'usage de la langue basque (vie sociale et économique), mise en place des dispositifs développés par l'OPLB sur le territoire communautaire. - Participation à la Scène de Pays. - Lecture publique, mise en oeuvre et animation d'un réseau de lieux de lecture. - Education musicale : Financement des cours musicaux ruraux dans les écoles, soutien aux associations. - Organisation des événements d'animation sociale culturelle et sportive à dimension communautaire. Favoriser et soutenir les échanges et partenariats associatifs dans le domaine social, culturel, sportif, économique. . - Politique linguistique en faveur de la langue basque. - Culture basque. - Politique linguistique et culturelle occitane gasconne.

- Activités sportives

- Promotions de manifestations sportives se déroulant sur le territoire de plusieurs communes et susceptibles d'assurer la promotion de la CA, transmission éducative de pratiques sportives. - Gestion d'un service d'animation sportive à la disposition des écoles. - Organisation du ramassage durant le temps scolaires pour les activités de voile et piscine pour les écoles primaires.

Aménagement de l'espace

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, révision, et modification des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Ingénierie en matière d'aménagement et d'acquisition foncière pour le développement de la politique communautaire.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Etudes et programmation

- Système d'information géographique (SIG) communautaire. - Création et réalisation d'opérations d'aménagement, dont l'objet s'inscrit dans le champ de compétences propres de la communauté d'agglomération SPB après accord de la ou des communes concernées. - Appui, veille juridique et création d'un service d'assistance technique en matière d'urbanisme. Mise en place d'un service d'études et d'instruction de dossiers d'urbanisme en appui aux communes. - Etudes relatives à l'aménagement de l'espace notamment en matière de réseaux et d'équipements publics. - Démarches de développement collectif : élaboration de procédures contractuelles en matière de développement local (PCD Pays, Chartes d'aménagement)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Achat et utilisation de matériels, recrutement et gestion de personnel nécessaire à la réalisation et l'entretien de la voirie communale et la réalisation de travaux pour tiers. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Parcs de stationnement

- A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. - Exploitation et gestion de la base de loisirs du Baigura.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat - <i>Accompagnement d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'information sur le logement. - Observatoire de l'offre locative.</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social - <i>Politique en matière de logement des jeunes.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - <i>Soutien aux propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH ou procédures similaires.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Infrastructures
- Ports
- Voies navigables
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires - <i>Équipement et exploitation de l'abattoir. - Gestion des abattoirs du Pays de Soule.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) - <i>Possibilité de mise à disposition du personnel auprès des communes membres et des syndicats intercommunaux auxquels elles adhèrent. - Gestion de personnel en vue de sa mise à disposition pour les communes et les associations.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS - <i>Participation aux dépenses du centre de secours dont relèvent les communes associées ainsi qu'aux dépenses du SDIS</i>
- NTIC (Internet, câble...) - <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du CGCT. - Fonctionnement et gestion de la cyberbase éclatée. - Relais de télévision transférés par le syndicat intercantonal du Pays de Soule, soutien à la diffusion d'Euskal Telebista.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public - <i>A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.</i>
- Autres - <i>Fourrière animale. - Création, gestion et entretien des sentiers réalisés dans le cadre du PLR et du chemin de St Jacques de Compostelle labellisé "voie de Tour", Mobilier, signalisation et topo guides des itinéraires de randonnées. - Mise à disposition ou location du bâtiment Lagunt Etxea à des services publics et des associations d'intérêt collectif agréés. - Prise des compétences facultatives : "Stratégie, actions et animation partenariale de projets en faveur du développement durable de la montagne basque", "Gouvernance, stratégie et action en faveur de la préservation du foncier agricole", "Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous".</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
64	SM du Bas Adour Maritime (200086056)	SM fermé	221 332
64	Agence publique de gestion locale (256404393)	SM ouvert	754 643
64	SM du musée basque et de l'histoire de Bayonne (200008571)	SM ouvert	139 246
33	Conservatoire botanique Sud-Atlantique (200003176)	SM ouvert	1 621 976
40	SM de l'Aygas (200084093)	SM fermé	22 194
64	SM du SCOT du Pays Basque et du Seignanx (256404278)	SM fermé	360 364
64	SM Bil Ta Garbi (256404641)	SM fermé	348 408
64	SM LA FIBRE64 (200081263)	SM ouvert	734 651
64	SM "Aéroport de Biarritz - Pays Basque" (256401639)	SM ouvert	330 533
64	Syndicat des mobilités Pays Basque - Adour (256401605)	SM fermé	355 912
64	SM Kosta Garbia (256401621)	SM ouvert	211 806
65	SM conservatoire botanique pyrénéen (256502154)	SM ouvert	347 538
64	SIGOM (200045391)	SM fermé	32 866

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)